

**CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 FEVRIER 2025**

Sont présents membres du conseil d'administration :

AILHAUD Jean, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, DARMON José, DERHILLE Gérard, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, ILLY Colette, MISSUL Jean-Luc, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise, SANCHEZ Mireille, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM BELTRA Josette, BROSSIER Ghislaine (pouvoir remis au ciq), BUSTI Paul (pouvoir remis au ciq), COMBALUZIER Viviane (pouvoir remis au ciq), GIANNONI Marc, MENARD Jean-Pierre, VINCENT Jean-Marie (pouvoir remis au ciq)

Sont également présents :

Mesdames, Messieurs : AUCAGNEUR Agnès, BERTIN Lou-Maï, BLANC Jean-Marie, COPET Chantal, DERHILLE Thomasine, DRAPS Patrick, DURLET Henri Philippe, GALOPIN Juliette, KOELER Axel, LAMBERT Nicole, LEGALLET Sylvie, MERIGON Sylvie, PARADIAN Jacques, PONZO-PASCAL Michel, SANTONI Sophie, SOUNIGO Raphaël,

La séance débute à 18Heures.

**Approbation du dernier compte rendu du CA du 06 JANVIER 2025. : Adopté à l'unanimité**

**1- Sécurité aux abords des écoles :**

Le CIQ a participé à l'opération « mollo pour nos minots » initiée par les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de l'avenue de Mazargues (N°484)

En présence de Mme MASSON deuxième adjointe à la mairie du 6/8 déléguée aux écoles et de Mme MEILHAC quatrième adjointe à la mairie du 6/8 déléguée à la transformation de l'espace public et de la voirie, cette déambulation a eu beaucoup de succès malgré la pluie.

Une large couverture médiatique montre bien toute l'importance de cette question.



Le CIQ rappelle que ce sujet est bien évidemment une priorité pour toutes les écoles de tous nos quartiers et souligne l'engagement de notre mairie et de la métropole comme une priorité.

Mme Santoni et Mr Sounigo soulignent particulièrement le croisement de Mazargues et d'Haïfa emprunté par de nombreuses familles amenant les enfants à l'école, et qui n'est pas assez sécurisé.

Le CIQ prend en compte cette demande qui correspond également à une demande des parents d'élèves, et propose de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet qui rejoint également le deuxième point de l'ordre du jour : circulation et stationnement ....

**2 – Circulation – Stationnement :**

Le CIQ rend compte des réunions de concertation qui ont eu lieu avec les riverains et confirme qu'un courrier a bien été adressé à la mairie du 6/8 et à la métropole.

Un premier rendez-vous est prévu avec la métropole au mois de mars, et nous attendons confirmation d'une rencontre avec la mairie du 6/8.

**COMITE d'INTERETS de QUARTIER  
de SAINTE ANNE**



Marseille le 27 janvier 2025

A

Mairie 6/8

Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame, Monsieur,

Un groupe de travail composé de :

CIQ Saint Giniez

CIQ Sainte Anne

Référente sécurité de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup>

Conseil syndical du Brasilia Bd Barral

Conseil syndical résidence 8<sup>ème</sup> art Allée Hallyday

Et avec le soutien de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> et fédération des CIQ du 9<sup>ème</sup>.

mène actuellement une réflexion concernant le Bd Barral et la zone avoisinante.

Rappel : si le groupe de travail s'attache tout particulièrement aux questions liées à la circulation et au stationnement, cela se fait également en ayant bien présent les questions liées à l'environnement, au bruit, à la propreté, aux transports en commun, à la mobilité douce etc ... et toutes les suggestions ci-dessous devront intégrer dans leurs réalisations tous ces facteurs.

Nous n'oublions pas également au vu des nombreuses constructions, et cela fait partie des sujets que nous abordons régulièrement, la question des services publics et en priorité les crèches, les écoles, les collèges etc ... En effet l'augmentation des habitantes et habitants et l'augmentation de bureaux et autres services nécessitent cette réflexion.

Notre groupe de travail après plusieurs rencontres et visites de quartier s'est attaché dans un premier temps à faire le point sur la zone : Barral/Capriers/Hallyday/Michelet. Nos propositions prennent cependant en compte toute la trame circulatoire du quartier, afin que celles-ci ne soient pas en contradiction avec les autres zones

Des constats dans ce périmètre :

- Une augmentation très importante de logements et bureaux.
- Une réfection partielle de l'impasse des Capriers
- L'allée Hallyday qui pour l'instant est voie privée
- Une absence de parking
- Une signalisation à modifier
- L'absence quasi partout de places de stationnement pour les PMR
- L'absence quasi partout de places de stationnement pour les arrêts minutes et arrêts pour les VSL
- L'absence quasi partout de places de stationnement pour les livraisons
- Etc ....

Nous avons, sous réserves des réglementations et sous réserves d'études spécifiques (exemple : zone inondable), plusieurs propositions et/ou réflexions concernant ce secteur :

Tout d'abord il faut impérativement prendre en compte les constructions des deux résidences allée Halliday :

- Huitième Art : 202 logements / une résidence service de 90 logements / deux bâtiments de 9 étages de bureaux
- Huitième vague : 387 logements / 4 locaux commerciaux
- 592 et 470 places de parking sous ces immeubles. Garages qui ont leur entrée et sortie face à face sur l'allée Hallyday.

De même nous prenons en compte dans notre réflexion les constructions à venir dans le secteur de l'OAP Michelet Sainte Anne, avec là aussi de nombreuses constructions et un accès, entre autres accès, par le Bd Barral que nous pouvons situer en face de l'allée Hallyday.

#### **Impasse des Capriers :**

- Cette impasse est en cours de rénovation de l'angle de la contre allée Michelet à l'allée Hallyday. Cette voie n'a jamais été une voie de circulation pour les automobilistes et nous proposons que cette voie soit en sens interdit en venant de la contre allée de Michelet jusqu'à l'allée Hallyday. Plusieurs raisons et notamment empêcher un afflux de véhicules venant de Michelet qui passerait ensuite par l'allée Hallyday pour rejoindre Barral en voulant éviter le feu rouge et le croisement à l'angle de Michelet/Barral. L'impasse des Capriers et l'avenue Hallyday n'ont pas vocation à devenir une voie structurante entre Michelet et Barral d'autant qu'il convient de prendre en compte, comme souligné précédemment le flux de véhicules des nouvelles constructions.
- Ce sens interdit pourrait permettre de prévoir des places de stationnement sur chaussée du fait de n'avoir qu'un sens de circulation entre Hallyday et Michelet, en tenant compte bien évidemment des entrées et sorties des immeubles et de la succursale Renault. Ces places de stationnement devraient être dédiées et en priorité : place pour les PMR, places pour les deux consulats, places pour livraisons. Par ailleurs la présence de nombreuses motos (beaucoup de bureaux dans cette zone) stationnées sur le trottoir pose de nombreuses difficultés et bien sûr en particulier pour les PMR et les personnes avec enfants et/ou poussettes, il convient donc de prévoir un espace dédié pour les motos et également un espace pour les vélos.
- Prévoir la pose de potelets et autres arceaux à l'emplacement qui existait auparavant. Diverses raisons, interdire le passage de véhicules motorisés de Mazargues à Hallyday et inversement. Garder le passage pour les vélos et piétons. Les personnes résidentes au bout de l'impasse des Capriers côté Mazargues pouvant entrer et sortir par cette partie qui devra être signalée comme voie sans issue en venant de Mazargues.
- Reprendre la rénovation de la voirie sur l'autre partie non traitée actuellement en prévoyant le maintien des places de stationnement pour les boulistes, et riverains.

### **Allée Hallyday :**

- Cette voie doit rester à double sens.
- Une signalisation importante (panneaux, marquage au sol) doit être mise en place afin d'empêcher le stationnement sur cette voie. Les livraisons et autres arrêts minutes étant de fait dans l'impasse des Capriers et sur Barral (voir ci-après)
- Une signalisation à prévoir aux extrémités de cette voie.

### **Boulevard Barral :**

- Sur Barral prévoir un îlot central au croisement avec l'allée Hallyday. Îlot central qui pourra permettre aux personnes « sortant » d'Hallyday de tourner à gauche en direction de Michelet d'une manière plus sécurisée.
- Les Véhicules qui sortiront à terme de l'OAP auront également la possibilité de tourner à gauche sur Barral en direction de Mazargues en étant un peu plus sécurisé par la présence de cet îlot.
- Prévoir un passage piéton avec feu rouge au niveau de cet îlot central.
- Prévoir des places de stationnement pour les PMR, une dépose minute pour la résidence senior, des emplacements pour les livraisons.

### **Boulevard Michelet :**

Si le travail concernant ce boulevard doit être spécifique en raison notamment de l'importance de ce boulevard aussi bien en longueur que comme voie structurante de première importance pour notre ville toute entière.

Cependant deux questions nous intéressent particulièrement :

1 - La présence de pistes cyclables sur trottoir :

- La présence d'une piste cyclable sur les trottoirs du bd Michelet (côté pair) représente un réel danger pour les piétons d'autant plus que les trottoirs qui se situent à côté des habitations sont bien souvent trop étroits et de plus encombrés par des équipements urbains, ce qui oblige notamment les PMR et les poussettes à se situer sur ce trottoir central.
- Par ailleurs nous avons tous constaté l'extrême dangerosité pour les personnes qui descendent à un arrêt de bus et qui de fait se retrouvent obligatoirement sur une piste cyclable et bien souvent se retrouvent « cachés » à la vue des cyclistes derrière l'abri bus.
- La priorité devant être pour les piétons, et en attendant un vrai aménagement de l'ensemble de la voirie, il conviendrait, à chaque abri bus de prévoir une signalisation et un marquage au sol sur la piste cyclable. Cette solution qui de fait serait provisoire amènerait également les cyclistes à modérer leur vitesse et protéger un petit peu plus les piétons. Même si cette « solution » provisoire est loin d'être satisfaisante, elle aura cependant l'avantage d'attirer l'attention de toutes et de tous sur ce sujet.

2 - La création d'un rond point avec feux :

Les raisons de cette suggestion sont nombreuses et notamment :

- Fluidifier la circulation
- Permettre de tourner à gauche en venant de Barral pour aller vers le rond point du Prado
- Réduire la vitesse
- Etc

### **Un parking :**

Comme nous l'avons vu s'il est évident, et nous n'en doutons pas, que toutes les obligations liées aux constructions soient respectées, les impacts sur le quartier et particulièrement sur les zones à proximité ne sont pas assez pris en considération.

En effet comment ne pas s'interroger sur l'accroissement du nombre de véhicules de tous types et de fait également l'augmentation de la population le tout lié à la modification profonde que génère ces constructions massives

Repenser le quartier, passera par la prise en compte aussi de ces questions : services publics, commerces etc ...

Au moment où la diminution espérée du nombre de voitures est de plus en plus d'actualité au profit des transports en commun, du développement du vélo, des voitures partagées etc ... se pose quand même quelques questions.

Si la diminution du nombre de voitures est un objectif louable, cette diminution se fera progressivement par plusieurs actions, et donc dans cette période transitoire comment résoudre la quadrature du cercle, cette équation à plusieurs inconnus à savoir :

- Sécuriser les abords des écoles et plus généralement tous les lieux accueillant du public
- Sécuriser les cheminements piétons
- Supprimer les stationnements à cheval trottoir / chaussée
- Augmenter les pistes cyclables
- Favoriser les projets de constructions au regard des besoins croissants en logement pour notre ville
- Favoriser les mobilités douces (covoiturage, offres de mobilité en libre service).
- Favoriser les transports en commun
- Etc ...

Ne s'attacher qu'à un seul de ces points cité ci-dessus en omettant une réflexion globale, c'est à coup sûr générer plus de questions voir plus de problèmes que d'apporter de solutions.

Constatant l'absence de parking public dans une zone où l'augmentation de véhicules est très importante nous amène à proposer la création d'un parking public dans cette zone.

Nous suggérons que dans le cadre de l'OAP Michelet/Sainte Anne soit inscrit la possibilité d'un parking (exemple : parking silo) du côté de Barral.

Ce parking pourrait répondre aux besoins de stationnement pour les visiteurs, les commerces, les bureaux etc ...

### **Généralités :**

*Un point indispensable pour toutes ces questions : concertation. En effet qui mieux que les habitantes et habitants peuvent, par leur connaissance « du terrain », apporter des suggestions qui pourront non seulement être des réalisations à venir, mais participeront au mieux vivre ensemble.*

*Une visite de terrain avec les services en charge d'étudier ces questions est également indispensable.*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations*



Le président du CIQ

G. DERHILLE

Rejoignant le point précédent concernant la sécurité aux abords des écoles, le travail concernant l'angle de Mazargues et d'Haifa doit être étendu à toute la zone avoisinante et concerner toutes les composantes comme la propreté, la mobilité, la sécurité etc ....

### **3 – Friche Urbaine Naturelle de la traverse Paul :**

Cette FUN sera inaugurée le mercredi 05 février à 10h30. Cette information a été largement diffusée par notre CIQ.

Par ailleurs une sociologue Mme Mousserin se propose de travailler sur l'histoire de cette FUN et sur la traverse Paul notamment. Le CIQ a également largement diffusé cette proposition en direction des habitantes et habitants du quartier.

Deux étudiantes présentes au CA Mlles Galopin et Bertin sont intéressées par cette proposition dans le cadre d'étude qu'elles réalisent sur notre quartier.

### **4 – Cotisations 2025 :**

Il est souligné que toutes les actions nécessitant un financement et autres dépenses administratives ne sont couvertes que par les adhésions

### **COMITE d'INTERETS de QUARTIER de SAINTE ANNE**



Marseille le : Janvier 2025

### **ADHESION 2025**

Madame, Monsieur,

*Comme chaque année notre CIQ fait appel aux habitantes et habitants de notre quartier pour adhérer à notre association.*

*Le CIQ ne bénéficie d'aucune subvention et seules les cotisations et dons éventuels nous permettent de financer les dépenses comme par exemple : des recours concernant notamment l'urbanisme, l'assemblée générale, ou le financement d'actions plus « joyeuses » comme les expositions ou la visite du père Noël devant les écoles.*

*Nous faisons également appel aux copropriétés (voir courrier joint) pour nous aider en adhérant au CIQ pour tous les habitants de leur copropriété. Aussi si vous avez la possibilité, pour les personnes demeurant en copropriété, d'informer votre conseil syndical et votre syndic de l'utilité d'adhérer, merci par avance pour votre intervention.*

*Les bénévoles du CIQ sont présents pour toutes les questions concernant notre quartier, et nous vous remercions par avance pour votre soutien.*

*Cordialement*

### **5 – Assemblée générale du CIQ le lundi 31 mars 2025 :**

A l'occasion de notre prochain conseil d'administration des questions seront posées aux élu(e)s, et il est demandé aux habitantes et habitants de nous faire part des questions que nous pourrions éventuellement soulever.

Bien évidemment ces questions doivent concerner l'intérêt général comme la propreté, les espaces verts, l'urbanisme etc ...

Rappel des statuts pour les candidatures au conseil d'administration :

Art 9- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 7 membres au moins, 30 membres au plus, élus pour trois années par l'Assemblée Générale

Les membres sont rééligibles.

Seuls les membres à jour de leur cotisation des 2 dernières années peuvent faire acte de candidature au C.A. Toutefois, celui-ci peut déroger à cette obligation en cas de carence de candidature.

Les nouvelles candidatures doivent être déposées au Siège du Comité 15 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La liste par ordre alphabétique des candidats devra être affichée dans le lieu où se déroule l'Assemblée de manière à être visible par tous.

L'élection des membres du Conseil se fait soit à main levée soit à bulletin secret si nécessaire.

En cas de vacance d'un poste, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres par cooptation, laquelle sera soumise à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent exercer aucun mandat politique. Tout membre désirant faire acte de candidature à un mandat politique quelconque devra, au préalable, donner sa démission de membre du CA, faute de quoi il serait considéré comme démissionnaire d'office et radié pour cinq ans.

L'ensemble de ces membres, démissionnaires ou radiés, perdront automatiquement tous leurs titres au sein des CIQ

### **5 – Exposition peinture des 01 et 02 mars 2025 :**

Rappel de l'organisation : installation le samedi matin et ouverture au public (accès gratuit), le samedi après midi et le dimanche toute la journée.

Mr Jouve troisième adjoint à la mairie du 6/8 délégué aux arts et à la culture sera le président du Jury et nous le remercions pour son engagement à nos côtés.

### **6 – Journal du CIQ :**

Le prochain numéro des échos de sainte Anne devrait être distribué début mars. Il est prévu 6000 exemplaires et un appel est lancé à toutes et à tous pour la distribution et tout particulièrement dans les copropriétés.

### **7 – Loto du CIQ :**

Le loto du 26 janvier 2025 a été une réussite. Un grand Merci à Robert Zanoni pour toute l'organisation de cette manifestation.

### **7 – Loto du LP Mistral:**

Comme chaque année le LP Mistral organise un loto et sollicite le CIQ pour une aide au profit des élèves.

Cette année le CA souhaiterait que soit possible l'organisation d'un vide grenier au lycée.

### **8 – Sécurité :**

Philippe Bergé fait part d'une réunion de la confédération des CIQ en vue d'une rencontre avec la préfecture et la mairie centrale concernant ce sujet :

Informations venant de la mairie :

- Maintien des médiateurs le long du littoral durant l'été malgré les réticences de certains CIQ du 7<sup>ème</sup> arrondissement
- Pas de baignade dans la darse du MUCEM
- Interdiction de la vente d'alcool à partir de 22 heures
- Police des parcs intégrée dans la police municipale
- Etude lancée en vue de créer une fourrière maritime afin d'enlever les bateaux ventouses abandonnés et récupérer des anneaux

Demandes de la confédération :

- Pose de clous pour indiquer les terrasses
- Reprendre les demandes de fermeture tardive
- Remettre en cause les horaires de fermeture d'une façon plus générale

- Harmoniser les présences dans les GPO (dans certains arrondissements tous les CIQ sont conviés)
- Améliorer le retour des informations de la part de la PN et de la PM
- Les CIQ doivent être consultés lors de la pose de nouvelles caméras de vidéo surveillance
- Reprendre les lieux de stationnement des vélos et des trottinettes
- Installation de point relais de la PM

Par ailleurs Mr Bergé communique les informations ci-dessous :

L'adresse mail plainte en ligne

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne>

L'adresse mail pour signaler les rodéos urbains

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/signaler-un-rodeo-urbain>

**9 - II** est communiqué la mise en place à la rentrée prochaine de la gratuité des transports en commun de la métropole pour les plus de 65 ans et les moins de 10 ans



RETROUVEZ SUR LE SITE DU CIQ [ciq-sainteanne.fr](http://ciq-sainteanne.fr) LES DETAILS DE TOUTES NOS ACTIONS EN COURS ET AUTRES INFORMATIONS DE NOTRE QUARTIER

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE LUNDI 03 MARS 2025  
A 18 HEURES  
AU 388 AV DE MAZARGUES**



Le président du CIQ

*G. Derhille*  
G. DERHILLE